
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 28 juin 2013

CG 13/4^{ème}/I-26

L'an deux mille treize, le 28 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**AUDIT GLOBAL DE
L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE
ET DE SES SATELLITES**

A l'occasion de la décision modificative n°1 de 2012 puis lors du Budget primitif 2013, je vous ai fait part de ma volonté d'adapter l'organisation de notre administration départementale, afin de faire face à un contexte tout à fait inédit : alors que le nombre de nos collaborateurs dépasse aujourd'hui 1 500 agents, l'ampleur des politiques que nous avons mises en place nous conduit à trouver des équilibres de plus en plus contraints, en cette période de contraction budgétaire et de réformes des collectivités qui va accentuer encore la complexité des dossiers qui sont les nôtres.

A cet effet, je vous proposais, dans un premier temps, d'étoffer l'équipe de direction générale. C'est ainsi que depuis le 1^{er} mars 2013, la direction générale des services a été restructurée avec la création d'un poste de Directeur Général Adjoint des Services, étant entendu que depuis 2008 trois postes de Directeurs Généraux Adjointes opérationnels ont été créés à ses côtés.

Au-delà de la direction générale, et après les débats des commissions, j'ai annoncé que le moment était venu de réaliser un **audit global** sur le fonctionnement des services du département, au sens le plus large du terme, structures annexes incluses.

En effet, cet audit s'avère une étape incontournable si l'on souhaite préparer l'avenir sur des bases solides et objectives. Le présent rapport vous présente donc les principales lignes de l'audit qui pourrait être lancé d'ici la fin de l'année 2013.

L'approche de **cette étude sera double**, c'est-à-dire portera à la fois, de manière globale et exhaustive, sur **l'analyse de l'organisation actuelle** de l'ensemble de nos services, mais aura également une finalité prospective, au regard **des évolutions et défis à venir** des administrations départementales.

Elle aura pour but de réinterroger l'efficacité, l'efficience et la pertinence de la structure de nos organisations, de nos modes de fonctionnement internes et externes, et de déterminer les points forts et les sources d'amélioration à apporter.

Cet audit concernera également les organismes départementaux, qui de par leur statut et leur budget, sont étroitement liés à notre administration, c'est-à-dire l'ADE82, l'ADDA, l'ADT, le CAUE, la SEMATEG, pour ne citer que les plus importants.

Sur une mission aussi large et aussi complexe, il apparaît nécessaire d'avoir recours à **un cabinet extérieur**, qui aura une forte expérience du monde des collectivités, afin de mener cet audit de manière objectivée et selon une méthodologie éprouvée.

Je souhaite à cet égard une démarche transparente, qui laissera sa place aux échanges avec les services et les partenaires sociaux, et fera l'objet de points d'étapes réguliers auprès des conseillers généraux, comme je m'y suis engagé.

Le lancement d'un appel d'offres, sur les bases d'un cahier des charges à affiner, pourrait donner lieu à un démarrage de l'audit d'ici la fin de l'année 2013, pour un premier rendu à la DM1 2014.

Les crédits correspondants, 80 000 euros, seront prélevés à l'article 62268 sous-fonction 0202 du budget départemental.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide le lancement de l'audit global de l'administration départementale et de ses satellites » (ADE82, ADDA, ADT, CAUE, SEMATEG...) d'ici la fin de l'année 2013, pour un premier rendu à la DM1 de 2014 ;
- Précise que cette étude sera double et portera d'une part, sur l'analyse de l'organisation actuelle de l'ensemble de nos services et « satellites » et tiendra compte d'autre part, des évolutions et défis à venir des administrations départementales ;
- Prend acte du souhait de Monsieur le Président de réaliser cet audit de la façon la plus transparente possible sur la base de larges échanges avec les services et les partenaires sociaux, et de la présentation régulière de points d'étape aux Conseillers Généraux ;
- Autorise Monsieur le Président à lancer l'appel d'offres correspondant auprès d'un cabinet d'étude extérieur et à signer les contrats y afférents, les crédits de 80 000 € correspondants étant prélevés à l'article 62268 sous-fonction 0202 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,